



LEÇON

Années scolaire : 3^e à 5^e secondaire (9^e à 12^e année)

Au sujet de l'auteur : Matthew Johnson, Directeur de l'éducation, HabiloMédias

Durée : 1 à 2 heures

Cette activité a été développée grâce à la contribution financière du Programme juridique de partenariats et d'innovation du Ministère de la Justice Canada.

Mal choisis et rarement représentés

Aperçu

Dans cette leçon, les élèves évalueront la précision avec laquelle leurs émissions, leurs films et leurs jeux vidéo préférés reflètent la diversité culturelle de la société canadienne. Elle vise à leur présenter des concepts clés de l'éducation aux médias, selon lesquels « les médias sont des constructions qui représentent la réalité » et « les médias véhiculent des valeurs et des messages idéologiques », et à leur faire découvrir la nature artificielle des produits médiatiques, comment les médias « représentent » des personnes, des idées et des événements d'un point de vue spécifique ainsi que les conséquences possibles d'une représentation insuffisante ou inexacte de la diversité culturelle. Ensuite, la leçon abordera les codes canadiens d'application volontaire de l'industrie à l'égard de la diversité culturelle et se penchera sur leur pertinence relativement à d'autres formes de médias. Dans leur activité de synthèse, les élèves choisiront un sujet relatif à la diversité culturelle dans les médias et écriront une lettre à la rédaction.

Objectifs d'apprentissage

Les élèves :

- deviendront conscients de la manière dont la diversité culturelle est représentée dans les médias au Canada ;
- comprendront les effets d'une représentation insuffisante et des stéréotypes sur les groupes minoritaires et sur la perception et les attitudes de la société envers eux ;
- constateront les conséquences d'une représentation insuffisante aussi bien devant que derrière l'écran ;
- apprendront comment s'impliquer dans des sujets qui touchent à la diversité culturelle dans les médias ;
- exprimeront leur avis et argumenteront en utilisant une forme littéraire spécifique.

Préparation et documents

Photocopiez les documents suivants :

- *Feuille de travail sur la représentation de la diversité culturelle*
- *Codes d'application volontaire de l'industrie à l'égard de la diversité culturelle*
- *Écriture d'une lettre à la rédaction*



Déroulement

Commencez par demander aux élèves de citer leurs émissions télévisées favorites. Faites une liste au tableau et demandez-leur de voter afin de déterminer les quatre émissions comiques les plus populaires, les quatre émissions dramatiques les plus populaires et les quatre émissions de télé-réalité les plus populaires (éliminez toute émission qui n'est pas connue de tous). Cernez ensuite de la même manière quatre jeux vidéo et quatre films récents.

Présentez l'idée selon laquelle **les médias sont des constructions qui représentent la réalité**. Expliquez que les textes médiatiques sont des créations – chaque partie d'un texte médiatique est le résultat d'une décision, consciente ou inconsciente, qui détermine ce qui doit être inclus ou exclu ainsi que la manière dont le contenu est représenté – et que les spectateurs perçoivent les produits médiatiques comme des représentations de la réalité, que cette perception soit correcte ou non. Évoquez l'exemple du documentaire : nous l'acceptons comme une représentation de la réalité, mais le metteur en scène a dû décider quoi éliminer, quoi conserver, quelle musique utiliser pour la bande sonore et même où diriger la caméra – tout ce qui n'est pas devant la caméra est automatiquement exclu.

Demandez aux élèves comment les décisions et les présomptions d'un producteur de médias pourraient influencer la représentation de la diversité culturelle (il pourrait supposer qu'un certain type de personnage doit être un homme blanc hétérosexuel ; l'œuvre peut être fondée sur son expérience personnelle, ce qui pourrait exclure certains groupes minoritaires).

Présentez l'idée selon laquelle **les médias véhiculent des valeurs et des messages idéologiques** (même s'il s'agit en fait des présomptions du créateur) et **ont des effets sur la société** (car nous fondons notre perception du monde partiellement sur les médias que nous consommons). Demandez aux élèves comment la représentation de la diversité culturelle dans les textes médiatiques peut influencer la manière dont nous voyons le monde (nous pourrions avoir une perception inexacte de certains groupes ou les associer avec certains **stéréotypes**).

Divisez les élèves en cinq groupes : émissions comiques, émissions dramatiques, émissions de télé-réalité, jeux vidéo et films. Chaque groupe devra dresser une liste de tous les personnages de chaque émission, jeu ou film et indiquer pour chacun s'il s'agit d'un premier rôle (le personnage est le sujet principal de l'émission ou fait partie d'un groupe de quatre personnages principaux ou moins), d'un deuxième rôle (un personnage secondaire dans une émission centrée sur une seule personne ou un personnage important dans un groupe de cinq personnages ou plus) ou d'un rôle mineur (n'entre dans aucune des deux autres catégories).

Distribuez la *Feuille de travail sur la représentation de la diversité culturelle* et demandez aux élèves d'analyser les listes de personnages. Combien de personnages font partie d'une minorité visible ? Combien de personnages ont une religion identifiable ? Combien de personnages sont autochtones ? Ouvertement allosexuels ? Combien de personnages ont une incapacité ? Les personnages qui font partie d'un groupe minoritaire ont-ils un premier rôle, un deuxième rôle ou un rôle mineur ?

Demandez aux groupes de partager leurs découvertes. Ont-ils trouvé des représentations plus diversifiées dans un format médiatique en particulier ? Quels groupes sont les mieux représentés dans chaque format ou globalement ? Y a-t-il des groupes qui ne sont pas représentés du tout ? Les élèves trouvent-ils que la diversité qui existe dans la société est représentée correctement dans les médias ? (Pour obtenir des données précises sur la diversité ethnique au Canada, voir http://www12.statcan.ca/census-recensement/2006/dp-pd/fs-fi/index.cfm?Lang=fra&TOPIC_ID=11&PRCODE=01). Pour la religion, voir <http://www12.statcan.ca/english/census01/products/highlight/religion/Page.cfm?Lang=F&Geo=PR&View=1a&Code=01&Table=1&StartRec=1&Sort=2&B1=Canada&B2=1>).

Pour les personnes ayant une incapacité, voir <<http://www.statcan.gc.ca/pub/89-577-x/t/4065014-fra.htm>>. On manque de chiffres fiables pour l'allosexualité, mais on estime que ce groupe constitue entre 1 pour cent (<http://www42.statcan.ca/smr08/smr08_118-fra.htm>) et 5 pour cent (<<http://gaylife.about.com/od/index/a/garygates.htm>>) de la population).

En faisant participer toute la classe, dressez une liste des personnages identifiés issus d'un groupe minoritaire. Comporte-t-elle des personnages principaux ? Demandez aux élèves de donner plus de détails sur les personnages – sont-ils représentés de manière équitable ou font-ils l'objet de stéréotypes ? (Il n'est pas nécessaire de viser les représentations négatives – il est important de reconnaître les représentations positives ainsi que les aspects positifs des représentations problématiques.) Comment les membres de ces groupes percevraient-ils la représentation de ces personnages ? S'il y a des groupes qui ne sont pas du tout représentés, parlez de ce qu'une personne peut ressentir si elle ne voit jamais d'autres personnes comme elle dans un genre ou un format particulier.

Distribuez ou projetez la fiche *Codes d'application volontaire de l'industrie à l'égard de la diversité culturelle* et parcourez-la oralement. Demandez aux élèves si les autres formes de médias (films, jeux vidéo, magazines, vidéoclips, etc.) devraient adopter des codes similaires. Pourquoi ? Pourquoi pas ?

Activité d'évaluation

Chaque élève écrira une *lettre à la rédaction* résumant et justifiant deux stratégies possibles qui permettraient d'améliorer la représentation de la diversité culturelle dans un genre ou un format en particulier (parmi les cinq groupes examinés, mais pas nécessairement celui du groupe dont l'élève faisait partie). Identifiez le type de destinataire que la lettre doit viser (par exemple, le directeur de la programmation d'une chaîne de télévision, le rédacteur en chef d'un magazine de jeux vidéo, le CRTC, etc.) en fonction des stratégies revendiquées.

Activités d'implication

Communiquez avec des organismes de radiodiffusion régionaux ou nationaux afin de déterminer s'ils ont des politiques sur la représentation des groupes minoritaires dans leurs programmes et dans leurs pratiques d'embauche.



Feuille de travail sur la diversité culturelle

Média/Genre :

1. Dressez la liste des émissions, des films ou des jeux dans la colonne de gauche. Dans les autres colonnes, indiquez les personnages dont vous vous rappelez qui correspondent aux catégories données.

	Minorité visible	Personnage autochtone	Personnage allosexuel	Personnage ayant une incapacité



2. Dressez la liste des personnages que vous avez identifiés ci-dessus et indiquez l'émission, le jeu ou le film dont ils sont issus et le groupe minoritaire dont ils font partie. Ensuite, indiquez s'ils occupent un premier rôle (sujet principal d'une émission ou membre d'un groupe de quatre personnages principaux ou moins), un deuxième rôle (personnage secondaire dans une émission centrée sur une seule personne ou personnage important dans un ensemble de cinq personnages ou plus) ou un rôle mineur (n'entre dans aucune des deux autres catégories) et expliquez pourquoi, d'après vous, ils entrent dans ces catégories.

Personnage	Vu dans...	Groupe minoritaire	Premier rôle, deuxième rôle ou rôle mineur ?	Raison



Codes d'application volontaire de l'industrie à l'égard de la diversité culturelle

Au Canada, il existe un système qui assure la représentation équitable dans les médias radiodiffusés. Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) – le corps réglementaire qui gouverne le contenu des émissions de radio et de télévision au Canada – établit clairement que les programmes télévisés canadiens doivent refléter la diversité culturelle du pays. Quand les radiodiffuseurs font une demande de permis ou le renouvellent, on s'attend donc à ce qu'ils s'engagent envers la diversité culturelle par l'entremise d'initiatives spécifiques.

Pour répondre au CRTC, l'Association canadienne des radiodiffuseurs (ACR) a créé des directives d'application volontaire à l'intention de l'industrie, qui avisent les radiodiffuseurs d'éviter les représentations négatives en fonction de la race, de la nationalité, de l'ethnicité, de la couleur, de la religion, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial ou d'une déficience physique ou mentale. On s'attend à ce que les membres de l'ACR :

- s'assurent d'aborder tous les sujets équitablement ;
- tâchent de ne pas diffuser d'articles, de nouvelles ou d'images qui pourraient inciter la haine ou le dédain envers autrui en fonction de leur ethnicité, de leur patrimoine national, de leur couleur ou de leur religion ;
- fassent preuve de sensibilité relativement à la diffusion de vulgarités ou de représentations fondées sur des stéréotypes.

Les directives demandent également aux radiodiffuseurs de respecter des pratiques d'emploi et de formation démontrant leur engagement envers la diversité culturelle.

Le sujet de la diversité est également abordé dans le *Code de déontologie* de l'ACR. Ce code interdit la diffusion de programmes présentant des propos abusifs ou discriminatoires en fonction de la race, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la couleur, de la religion, de l'âge, du sexe, de l'orientation sexuelle, de l'état matrimonial ou d'une déficience physique ou mentale.

L'application de ces directives est régie par le Conseil canadien des normes de la radiotélévision (CCNR), un organisme composé de membres de l'industrie qui prend en charge le traitement des plaintes des téléspectateurs concernant les programmes diffusés et tente de les résoudre en agissant à titre de médiateur à l'échelle locale, directement entre le radiodiffuseur et l'auteur de la plainte. La plupart des plaintes sont traitées de cette manière.



Écriture d'une lettre à la rédaction

En plus des lettres à la rédaction conventionnelles, de nombreux journaux, magazines et sites Web vous autorisent à faire part directement de vos commentaires concernant leurs articles. Si vous souhaitez faire entendre votre voix, voici quelques conseils :

- Développez un argument (ou deux au maximum) dans votre commentaire. Définissez-le clairement, de préférence dans la première phrase.
- Soyez spécifique. Réfutez ou appuyez des déclarations spécifiques, abordez des faits pertinents qui sont ignorés, mais évitez d'attaquer les médias en général ou le journal en particulier.
- Restez bref. (Généralement, la taille idéale est de deux courts paragraphes environ.) Si vous voulez que votre lettre apparaisse dans la version imprimée, vous devrez habituellement inclure votre nom, votre signature, votre adresse et votre numéro de téléphone.
- Regardez les lettres qui sont publiées dans votre journal. Quel type publie-t-on habituellement dans la version imprimée ? Alimenter vos arguments. Si le sujet sur lequel vous vous prononcez est controversé, joignez des documents à votre lettre. Mais prenez garde de ne pas envoyer trop d'information à la rédaction.
- Signez toujours vos lettres à titre de particulier ou de représentant d'une collectivité.

Source : Tiré de la trousse d'activisme médiatique du groupe FAIR. Originellement publié sur le site Web du groupe [FAIR](#). Reproduit sous permission.

